

REAMENAGEMENT DES ESPACES CAMPUS FRANCE-MEDIATHEQUE
DU CCFN JEAN ROUCH

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - CONCOURS D'ARCHITECTURE

MAITRE D'OUVRAGE :

CCFN JEAN ROUCH

Adresse et point de contact : Rue du Musée National – BP 11413 Niamey

Téléphone : +227 20 73 48 34

Directeur : M. Olivier LANGE

Site internet : ccfnjeanrouch.org

Courriel : dir@ccfnjeanrouch.org

MODE DE PASSATION :

Marché de maîtrise d'œuvre après concours sur esquisse.

OBJET DU MARCHE :

Concours de MAITRISE d'ŒUVRE sur esquisse pour le réaménagement de l'espace Campus France et de la médiathèque du CCFN Jean Rouch suivant une démarche environnementale.

Caractéristiques générales, avec plan de surface :

- Composante 1 : Aménagement du futur espace « CAMPUS France ».
- Composante 2 : Aménagement de la médiathèque.

CAHIER DES CHARGES DES DEUX ESPACES

Campus France

1. L'entrée, l'accueil et la salle d'attente :
 - L'entrée sera revue pour reprendre l'ensemble du crépi de la façade du bâtiment et intégrer une désignation promotionnelle de l'activité de l'Espace Campus France conformément à la charte graphique.

- La zone d'accueil sera un espace dégagé comprenant la salle d'attente, ouvert sur les bureaux des agents et orientant les étudiants vers les carrels d'entretien (box individuel) qui seront visibles depuis la salle d'attente.
 - Une signalétique murale et des visuels colorés (stickers) agrémenteront les lieux et souligneront le thème universitaire français.
2. Espace dédié aux entretiens individuels
- Pour assurer la confidentialité des entretiens pédagogiques individuels, trois carrels fermés (box) d'une surface suffisante, permettront aux conseillers entretien d'évaluer la motivation des candidats en toute confidentialité.
 - Les cloisons entre chaque box doivent être parfaitement isolées phoniquement pour garantir la confidentialité des échanges.
 - La présence de fenêtres en partie arrière garantira une luminosité naturelle.
 - Une paroi vitrée intégrant la porte d'entrée en face avant en vis-à-vis de la salle d'attente.
 - Un système de ventilation pour assurer le renouvellement et la climatisation de l'air.
3. Bureaux administratifs et local de stockage
- Un bureau fermé pour la responsable de l'ECF
 - Un bureau dédié au traitement administratif des dossiers
 - Pour optimiser les surfaces utiles et éviter toute zone morte, un petit local de stockage permettra d'entreposer des archives, la documentation et le matériel de promotion
4. Construction d'un bloc sanitaire pour le public et les personnels
Il s'agit de la construction d'une extension à l'extérieur qui intégrera le bloc sanitaire composé des toilettes et d'une douche.

Les hauteurs et planités des sols seront reprises pour garantir une continuité du nouveau revêtement. De même, les murs, les portes et les plafonds bénéficieront de la réfection complète au même titre que l'installation des réseaux électrique et numérique dans le respect des normes en vigueur.

La Médiathèque

Au niveau de l'actuel Espace Campus France ouvert au public, un seul bureau sera installé pour l'adjointe Médiathèque, alors que la responsable gardera le même bureau que l'actuelle responsable de l'ECF.

Un plan de travail sera ajouté pour l'équipement des documents au sein de l'espace ouvert. Les fonds Niger et les futurs fonds Jean Rouch et cinéma seront disposés dans cet espace sécurisé. Ce nouvel emplacement permettra de repositionner les bureaux au sein même de la Médiathèque, avec une visibilité sur les collections. Il permettra également de placer les nouveaux fonds (Niger, Jean Rouch et cinéma) plus près des usagers, tout en en restreignant quelque peu l'accès (la consultation de ces fonds se fera uniquement sur place) :

Les travaux envisagés sont les suivants :

- Déconstruire la banque qui limite la circulation au sein du futur espace de travail des médiathécaires,
- Condamner l'entrée actuelle de l'Espace Campus France depuis le hall du CCFN Jean Rouch,
- Pratiquer une ouverture entre le futur espace de travail des médiathécaires pour avoir un accès direct aux collections,
- Rénover les toilettes à l'usage du personnel de la Médiathèque.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ORGANISATION GENERALE DU CONCOURS

La consultation est ouverte aux équipes de maîtrise d'œuvre dont la composition devra inclure au moins les compétences relatives aux disciplines suivantes :

- Un architecte inscrit à l'ordre des architectes.
- Les compétences intégrées ou associées en économie de la construction, en aménagements paysagers et dans les domaines couvrant les lots techniques (structures, fluides, thermique, acoustique, VRD).
- L'équipe devra s'adjoindre toutes compétences qu'elle jugera utile pour l'exécution de sa mission, concernant notamment l'approche environnementale du projet (démarche HQE) et l'analyse du projet en coût global.

Chaque candidat ayant déposé une offre sera informé par écrit du résultat de la sélection. Aucune indemnité ne sera versée aux concurrents qui ne seront pas retenus.

Le lauréat percevra une indemnité à titre d'avance sur son contrat.

Le contenu de la mission :

Le lauréat sera chargé d'une mission de base avec études d'exécution des lots avec sélection des entreprises.

Déroulement du concours :

Le concours est organisé à deux niveaux

- examen des candidatures,
- examen des projets des concurrents sur la base d'une esquisse, d'un descriptif et d'un devis détaillé qui intègre les honoraires de l'architecte pour les études, le choix des entreprises et le suivi puis sélection du lauréat.

Enveloppe financière :

Le budget prévisionnel global portera sur l'ensemble des travaux. L'offre la mieux-disante d'un point de vue économique et technique sera retenue. Les critères de choix seront les suivants, pour un coefficient de 5 au total :

- Coût : coefficient 2.5
- Valeur technique : coefficient 1.5
- Valeur esthétique : coefficient 1

Le CCFN se réserve le droit de déclarer l'appel d'offre infructueux si aucune des offres ne répond aux critères définis ci-dessus.

MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES :

La date limite de réception des candidatures est fixée au : 20 novembre 2020.

Le dossier de candidature devra être remis, à l'accueil du CCFN Jean Rouch, contre récépissé ou transmis par mail à l'adresse suivante : dir@ccfnjeanrouch.org, (l'accusé de réception de l'envoi sera délivré par retour de mail), avant les dates et heures limites de remise des candidatures. L'enveloppe portera la mention : « CONCOURS de MAITRISE d'ŒUVRE pour

le réaménagement de l'espace Campus France et de la médiathèque du CCFN Jean Rouch ». CANDIDATURE – NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE».

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature devra être rédigé en français et comprendre impérativement les pièces suivantes :

Pièces administratives :

- Lettre de candidature du mandataire.
- Photocopie d'inscription à l'ordre des architectes.
- Déclaration du candidat dûment complétée.
- Une déclaration sur l'honneur que le candidat a satisfait aux obligations fiscales.

Pièces techniques :

- Identification du candidat, compétences, qualifications, moyens.
- Lettre de motivation établie sur papier libre, dûment datée et signée justifiant notamment de l'adéquation projet/équipe et de la méthodologie envisagée pour l'opération.
- Principales références du candidat achevées et en cours, qu'il a réalisées et qu'il juge représentatives eu égard à l'objet de la consultation et de la mission (1 page A3 maximum par opération : photos, descriptif sommaire, maître d'ouvrage, montant et spécificités du projet, mission réellement assurée...).
- Références du candidat sur les démarches d'optimisation environnementale et gestion de l'énergie.
- Fiche de présentation synthétique de l'équipe complétée avec cv, qualification et matériel qu'il affecterait à la mission.
- Dossier technique du projet et plans des lots 1 et 2.

Justificatifs à apporter :

Les candidats devront justifier de :

- Leur capacité professionnelle, technique et financière.
- De la pertinence de leur référence représentative de moins de 5 ans.
- La pertinence de l'équipe proposée (complémentarité, organisation et méthodologie).

Le marché qui fera suite à ce concours sera attribué au lauréat du concours.

CRITERES DE JUGEMENT DES FUTURES PRESTATIONS PRESENTEES PAR LES CANDIDATS :

- Adéquation de la réponse au programme fonctionnel, architectural et technique.
- Qualité architecturale et d'intégration du projet dans le site, notamment en ce qui concerne la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).

Renseignements complémentaires : Directeur du CCFN (M. Olivier LANGE).

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE : 05 novembre 2020.